



# L'ECHO DE PEIXOTTO

Le Journal de l'Association pour la Sauvegarde du groupe scolaire Joliot-Curie de Talence

- Sécurité des abords du groupe scolaire
- Préservation de la qualité de l'environnement
- Sauvegarde et restauration du patrimoine

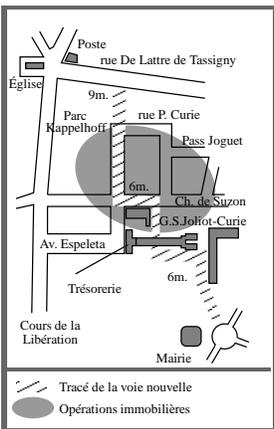
## L'HOMME QUI PRENAIT DES PHOTOS

Nous l'avions invité à deux reprises pour témoigner des actions un peu spectaculaires de l'Association : une première fois, le 14 mai 1998, à l'occasion d'une réunion d'information à la sortie de l'école et une seconde, le matin du « grand emballage », le 29 juin 1998. L'homme qui prenait des photos est venu à chaque fois, il a vu, il a questionné, pris des notes, s'est informé, et... il a pris des photos. Il a même rencontré deux de ses collègues qui, comme lui, l'un avec un micro, l'autre avec une caméra vidéo, venait couvrir l'événement.

L'homme qui prenait des photos est ensuite reparti, mais à l'inverse de ses collègues de *Radio France Bordeaux Gironde* et de *M6* qui diffusèrent des reportages le jour même sur leur antenne, l'homme qui prenait des photos ne diffusa rien du tout...

C'est là la triste histoire de l'homme qui prenait des photos, la triste histoire d'un homme... journaliste à *Sud-Ouest*, journaliste au « GRAND QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN RÉGIONAL D'INFORMATION ». Salpêtre

## ON THE ROAD AGAIN



La voie nouvelle projetée par la mairie, d'une largeur variant de 6 à 9 mètres, relierait la mairie à la poste en rejoignant la rue De Latre de Tassigny, rognant sur le parc Peixotto et évenant au passage l'école maternelle et une partie du parc Kappelhoff. Pourquoi ce saccage ? Tout simplement pour desservir les nouvelles résidences qui sont le véritable enjeu du projet ZAC centre-ville. Telle est la voie que l'on nous propose de suivre : un boulevard à double sens de circulation automobile. **Mange-bitume**

## Z.A.C. A DIT : « PUSSEZ-VOUS ! »

Z.A.C. : *Zone d'aménagement concertée*, en principe, une procédure permettant l'appropriation de terrains privés pour l'intérêt public. Sauf à Talence où le projet Z.A.C. centre-ville consiste principalement à détruire une école publique pour ouvrir la route aux promoteurs privés.

Construite à la fin du siècle dernier, l'école maternelle Joliot-Curie de Talence est la première école laïque de la ville, par laquelle sont passées de nombreuses générations de Talençais. La beauté de son cadre, l'espace des cours de récréation, le volume des salles de classes, les arbres, le calme, la proximité du parc

Peixotto : tout concourt à en faire l'une des maternelles les plus attractives de Talence,

« Mais ma chère, vous n'êtes pas au courant, cette école est vétuste ? Vétuste ?

— Quelle horreur, mon cher, il faut la détruire ! »

Certes, elle est vétuste. Alors, rénovons là ! La situation est pire dans l'école primaire qui attend son self depuis des années, et que l'on ne détruit pas pour autant.

La vraie raison de ce *zaccage* est que, placée au coeur du projet immobilier Z.A.C. Centre ville de Talence, la maternelle est gênante. Ce projet est un vieux serpent de

mer dont on peut rappeler brièvement les dernières péripéties :

- 1992. Avis défavorable au précédent projet Z.A.C.
- Du 24 juin au 26 juillet 1996. Nouvelle enquête conduite en douce sur la période de sortie scolaire. Avis favorable. (Peu de parents comprirent à l'époque les conséquences de ce projet sur l'école.)
- Février 1997. La mairie arrête le principe de la voie nouvelle.
- Juin 1997. Mobilisation de parents et remise à la mairie d'une pétition de plus de cent signatures contre le projet.
- 9 sept. 1997. Présentation du



Première réunion publique de l'ASJCT le 14 mai 1998. Interventions de parents, échanges de points de vue, musique, goûters pour les enfants, bonne humeur... et visite impromptue du maire.

## VOUS AVEZ DIT CONCERTATION ?

Au premier temps de la valse, ils nous ont dit : « Destruction. On va vous faire une école maternelle toute neuve, et comme ça on pourra aussi arranger l'école primaire ». D'ailleurs, on commence par racheter puis raser des bâtiments, et on nous fait visiter le terrain, pour bien nous faire comprendre qu'il n'y a pas d'autre choix.

Le Grand Maître des Travaux réunit les représentants du conseil d'école et il leur dit : « Allez, dessinez-moi une École. Si vous faites un beau dessin, vous aurez une belle restructura-

tion ». Quelques mauvais élèves rechignent, ne taillent pas la mine de leurs crayons, font des tâches.

Au deuxième temps de la valse, ils nous ont dit : « Consultation. C'est pas grand chose, juste une autre enquête publique, un vice de forme, une perte de temps, mais à la rentrée prochaine, en septembre 98, les travaux commencent, vous l'aurez votre restructuration ». Dans la classe, on s'agite, on proteste, on s'organise.

Au troisième temps de la valse, ils nous ont dit : « Hésitation. On ne sait plus, on voudrait bien conserver le site, mais alors on

ne pourrait plus tracer la nouvelle route, c'est embêtant. Alors on attend, et on ne fait rien. »

Et Toto vit dans une école maternelle « vétuste », son frère dans une école primaire défectueuse. Il n'aime pas aller à la cantine, y a trop de bruit et ça crie, et quand il est en classe, il entend tout ce qui se passe dans la classe à côté.

On ne nous l'avait pas dit, c'est une valse à mille temps. Toto s'en fout, il préfère le RAP, au moins ça bouge et c'est pas ringard. **Caterpillar**

Soutenez l'action de l'association :

**Adhérez à l'ASJCT**

Cotisation 98/99 : 10F

ASJCT  
17, rue du professeur Arnozan  
33400 Talence

pré-programme de restructuration du groupe scolaire. Y apprend-on que la destruction est motivée par un projet pédagogique ou une revalorisation des locaux ? Nenni ! Simplement que (p. 37) « Le maître d'ouvrage souhaite déplacer l'école maternelle existante sur un site voisin de l'école élémentaire. » En clair, **PUSSEZ-VOUS !**

Le 7 novembre 1997, lors d'un conseil d'école mémorable, les parents révèlent le tracé, jusqu'alors non explicité, de la voie. Face aux réponses lénifiantes de la mairie, ils créent début 1998, avec des élus du primaire, l'ASJCT à laquelle adhèrent rapidement plus d'une centaine de parents. Suite à un vice de forme, une nouvelle enquête publique se déroule du 4 mai au 10 juin 1998. Grâce à l'action de l'association, on enregistre une participation record. Pour équilibrer les avis défavorables, la mairie ratisse large, bien au delà de Talence (on apprécia l'intérêt porté à notre commune par des administrés de Tonny Charente).

Malgré cela, durant l'été tombe un avis favorable assujettissant d'une argumentation frisant le ridicule. Mais nous ne baisserons pas les bras pour autant. Le 16 juin, l'assemblée générale de l'ASJCT avait décidé de conduire une action avant la sortie. Le Lundi 29 juin, ce fut le spectaculaire emballage de l'école. L'année scolaire commence. À bientôt pour de nouvelles aventures... **Mange-bitume**

## « Coup de coeur » et « haut-le-coeur »

Madame le commissaire, dans son rapport final sur l'enquête publique parle du « coup de coeur » de nombreux signataires pour leur école. Mais elle s'empresse aussitôt de donner un avis favorable à sa destruction sous prétexte que le centre-ville doit se faire, que la route doit passer, que le progrès commande. C'est désormais un véritable haut-le-coeur qui nous gagne tous à la lecture de ce rapport scandaleux.

La mise en place des Enquêtes Publiques avait pour but d'accroître la transparence des décisions des élus en matière d'urbanisme en permettant aux admi-

nistrés de faire valoir leur avis. Ici, avec 125 interventions contre la destruction de l'école, nous sommes dans un rapport presque égal. Pourtant des arguments aussi importants que la sécurité des enfants et leur bien-être sont balayés d'un revers de manche au nom du centre-ville ! Inadmissible ! Nous ne voulons pas être les sacrifiés sur l'autel d'un modernisme mal compris et du « centre-villisme » forcené. Notre motivation est encore plus grande qu'hier. Continuons à défendre notre école et à refuser la nouvelle voie de circulation automobile ! **Salpêtre**



Alors ?

Pour : 50  
Contre : 75

ARGH! Thierry ! Il me faut encore des Pro-ZACS !

On dit DU prozac, monsieur le maire...